

Question orale de M. Marc DEHEYN, Conseiller communal,

À : MM. Jean-Pierre CORNELISSEN et Dirk LAGAST, Echevins de l'enseignement

Concernant : une demande de gratuité de l'enseignement.

Messieurs les Echevins,

Comme les années précédentes, le coût de la rentrée scolaire a fait l'objet de nombreux commentaires dans les médias. Voilà un certain temps en effet que (notamment) la Ligue des Familles organise une conférence de presse avant la rentrée pour critiquer le coût qu'elle induit pour les parents, plus spécifiquement ceux qui ne disposent que de revenus modestes. La Ligue des Familles revendique clairement une gratuité intégrale de l'enseignement, s'étendant aussi à des activités externes comme la fréquentation de la piscine. Elle estime aussi qu'il conviendrait de réduire le nombre des excursions et voyages scolaires, lesquels s'avèrent onéreux pour les parents.

Il est notoire que les écoles communales de Koekelberg (les écoles francophones étant qualifiées « à encadrement renforcé » -précédemment « à discrimination positive ») accueillent des enfants issus de milieux peu favorisés.

Pourriez-vous nous détailler, Messieurs les Echevins, ce que représentent en base annuelle les coûts scolaires pour leurs parents ?

Pourriez-vous également détailler les efforts déployés par la Commune pour rencontrer les besoins ?

Pourriez-vous enfin nous informer sur le volume que représentent les activités extérieures susceptibles de générer des coûts pour les parents ?

Je vous remercie de vos réponses.



Marc DEHEYN
Conseiller communal